

DOSSIER DE PRESSE

VARIAN FRY

LES CHEMINS DE L'EXIL

EXPOSITION
18 JUIN 2025
4 JANVIER 2026

CAEN-NORMANDIE
Memorial
CITÉ DES MÉMOIRES





VARIAN FRY

LES CHEMINS DE L'EXIL

EXPOSITION
18 JUIN 2025
4 JANVIER 2026

Exposition produite à partir d'une exposition originale du Mémorial de la Shoah



En août 1940, alors que la France de Vichy collabore avec l'occupant nazi, un journaliste new-yorkais, Varian Fry, arrive à Marseille, envoyé par une organisation humanitaire, l'*Emergency Rescue Committee*. Il a une liste de 200 noms d'artistes et d'intellectuels européens, 3000 dollars en poche et une conviction profonde : il faut agir vite.

À l'hôtel Splendide, il installe le Centre Américain de Secours (CAS) et s'entoure d'une équipe unie par la seule urgence humanitaire. Ils se heurtent à mille obstacles, lenteurs administratives, refus, surveillance... Face à l'impasse, ils en viennent à falsifier des papiers, organiser des passages clandestins et contourner les contrôles.

Grâce à l'action de Varian Fry, plus de 6000 personnes trouvent de l'aide et près de 1900 parviennent à fuir vers la liberté. Parmi elles, des acteurs majeurs de la vie artistique et intellectuelle du XX^e siècle : Hannah Arendt, Marc Chagall, Alma Mahler, André Breton, André Masson, Arnold Schönberg, Wifredo Lam et bien d'autres encore.

Cette exposition raconte le destin d'un homme libre qui va offrir la liberté aux plus belles figures de l'intelligence européenne persécutées par le régime nazi.

L'histoire d'un Juste.



SOMMAIRE

6 | ENTRETIENS AVEC LES COMMISSAIRES

10 | PARCOURS DE L'EXPOSITION

18 | BIOGRAPHIE DE VARIAN FRY

20 | À PROPOS DU MÉMORIAL DE CAEN

21 | INFORMATIONS PRATIQUES

ENTRETIENS

AVEC LES COMMISSAIRES

3 QUESTIONS À :

KLÉBER ARHOUL

Directeur général



1. Pourquoi était-il important, aujourd'hui, de consacrer une exposition à Varian Fry ?

Il était crucial de rendre hommage à Varian Fry aujourd'hui, car son action, bien que méconnue, a été décisive pour sauver des figures majeures de la vie intellectuelle et artistique européenne. Il n'était ni militaire, ni diplomate, mais il a choisi d'agir, avec ses seuls moyens, pour protéger des êtres humains en danger.

Mettre en lumière un tel parcours, c'est rappeler qu'on peut résister, chacun à sa manière, quand la dignité humaine est menacée. C'est précisément ce que cherche à faire le Mémorial de Caen : offrir un lieu de transmission, où l'on vient pour comprendre l'histoire et, peut-être, mieux penser le présent.

2. Quel écho l'histoire de Varian Fry trouve-t-elle dans notre monde contemporain ?

Impossible de raconter l'histoire de Varian Fry sans faire le lien avec les crises que traverse notre monde aujourd'hui. Des intellectuels, des artistes, des minorités continuent d'être menacés en raison de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils pensent. Des ONG, comme à l'époque, tentent d'agir malgré les obstacles administratifs, juridiques, ou politiques.

L'action de Varian Fry, ce n'est pas seulement un épisode du passé : c'est une manière de réfléchir à ce que signifie s'engager face à la tragédie de l'histoire, de penser la solidarité comme un acte concret, au-delà des frontières et des appartenances.

Les hommes et les femmes qu'il a aidés n'ont pas seulement survécu : ils ont continué à créer, à penser, à enrichir durablement la culture et la pensée du XX^e siècle.

3. Entre « L'Aube du siècle américain » et cette exposition sur Varian Fry, quel est le fil rouge qui guide la réflexion du Mémorial ?

Après le retentissement de « L'Aube du siècle américain », qui a exploré l'émergence des États-Unis en tant que puissance mondiale, dans leur complexité politique et culturelle, l'exposition « Varian Fry, les chemins de l'exil » adopte une approche différente en se concentrant sur une figure unique.

Varian Fry n'est pas seulement un Américain, c'est un homme, un Juste parmi les Nations, qui a agi en dehors des institutions, pour sauver des vies au cœur de la tourmente. Ce n'est pas une histoire de nations, mais celle d'un individu qui a choisi de dépasser les frontières pour défendre des valeurs humaines universelles.

À travers cette exposition, le Mémorial poursuit son engagement pour une programmation résolument tournée vers les enjeux contemporains et les croisements internationaux.

3 QUESTIONS À :

EMMANUELLE POLACK

Docteure en histoire de l'art
Chargée de mission au Musée du Louvre
Commissaire scientifique



1. Comment vous est venue l'idée de proposer une exposition au Mémorial de Caen sur l'action de sauvetage de Varian Fry ?

C'est au cours d'un échange survenu avec Kléber Arhoul, directeur du Mémorial, que germa l'idée – presque comme une évidence – d'accueillir cette exposition au sein du Mémorial de Caen. Je corrigeais alors les épreuves du catalogue de l'exposition « Treize mois pour sauver les artistes. Le combat de Varian Fry » qui se tenait à l'été 2024 au lieu de

mémoire du Chambon-sur-Lignon. Kléber Arhoul fut immédiatement convaincu de porter à la connaissance du plus grand nombre une telle entreprise, empreinte d'un rare courage et d'une profonde humanité. L'exposition « Varian Fry, les chemins de l'exil » permet d'en apprécier la justesse. Pour la résumer en quelques lignes, on peut dire que l'action de

Varian Fry, conjuguée aux efforts de ses collaborateurs du Comité Américain de Secours, a permis de sauver quelque 2 000 personnes. Varian Fry fut très vite considéré comme persona non grata en France. Son activité jugée trop politique, il fut prié, le 29 août 1941, par les autorités consulaires marseillaises de regagner les États-Unis. Ce qu'il fit quelques jours plus tard, non sans avoir résisté et insisté pour obtenir une prolongation de son visa français. Or, vous connaissez la citation de Montaigne : « Nul n'est prophète, non seulement chez lui, mais en son pays ; voilà ce que nous apprend l'histoire ». En effet, de retour aux États-Unis, loin de recevoir honneurs et reconnaissance, Varian Fry tomba rapidement dans l'oubli. Cependant, une reconnaissance tardive lui fut, d'abord, octroyée par la France. Le 12 avril 1967, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Puis, le 5 février 1996, il fut le premier Américain honoré comme « Juste parmi les Nations ». Ce fut l'occasion pour le secrétaire d'État américain Warren Christopher de reconnaître que l'action de Varian Fry n'avait pas, en son temps, reçu le soutien qu'elle méritait de la part des États-Unis. Cette histoire ne saurait demeurer dans l'ombre, elle doit à juste titre trouver un large écho afin que la mémoire collective s'en empare. Je tiens à remercier Kléber Arhoul et sa formidable équipe pour la confiance accordée.

2. Quels sont les parcours d'artistes sauvés par Varian Fry qui vous ont particulièrement touchés ?

La préparation d'une exposition, c'est toujours l'histoire de rencontres, humaines, et esthétiques parfois bouleversantes. Il nous

a semblé à la fois important et nécessaire de mettre en lumière les œuvres d'artistes sauvés par Varian Fry, pour rappeler que l'art peut, lui aussi, être un acte de résistance, un sursaut de liberté face à la barbarie. Il a fallu faire des choix, sélectionner quelques parcours d'artistes parmi tant d'autres. On pourra nous reprocher des manques. Mais je dois dire combien j'ai été émue par la générosité des prêteurs, au premier rang desquelles les familles Lam et Masson, ainsi que par l'élan collectif de tous ceux qui ont permis cette exposition. Qu'ils soient ici remerciés pour leur confiance et leur engagement.

3. Quelle est l'influence des artistes surréalistes européens exilés sur la peinture abstraite américaine ?

Ce qui m'a tenu à cœur, c'est de mettre en lumière l'influence des artistes surréalistes européens, sauvés pour la plupart d'entre eux par Varian Fry et ses collaborateurs, et la manière dont leur rencontre avec les jeunes artistes américains a nourri une émulation créative. En ce sens, la dernière partie de l'exposition « Varian Fry, les chemins de l'exil » révèle un dialogue nourri, fait d'échanges et de partages. La présentation de la maquette de la galerie *Art of This Century* de l'architecte autrichien Frederick Kiesler, revêt une importance essentielle pour saisir comment, au cœur de ce laboratoire d'idées, la rencontre entre les artistes fuyant les persécutions nazies et les jeunes expressionnistes abstraits américains a permis un échange fécond, ouvrant la voie à de nouveaux langages picturaux. Le dialogue entre André Masson et Robert Motherwell en est l'un des exemples les plus éloquentes.



PARCOURS DE L'EXPOSITION

1

MARSEILLE, 1940 : UN AMÉRICAIN EN MISSION

L'Emergency Rescue Committee a été fondé en juillet 1940 à New York par des personnalités de divers milieux intellectuels américains, dont Eleanor Roosevelt, épouse du président des États-Unis. Le comité s'est donné pour mission d'aider des artistes, des écrivains et des savants européens menacés par le nazisme à émigrer aux États-Unis, leur talent étant

susceptible d'enrichir le patrimoine intellectuel américain.

Le 14 août 1940, Varian Mackey Fry, journaliste diplômé de Harvard et recruté par le comité, abandonne sans hésiter son confort bourgeois pour débarquer à Marseille. La cité phocéenne est devenue la dernière étape pour des milliers de réfugiés fuyant le nazisme. Varian Fry est en possession d'un permis de séjour valable trois mois, d'une liste d'environ deux cents noms et de 3 000 dollars. À son arrivée, il crée une association, le Comité Américain de Secours, et s'entoure d'une équipe de collaborateurs. Des filières d'évasion se dessinent alors, comme le passage par les Pyrénées pour rejoindre l'Espagne et le Portugal, avec la promesse pour les plus chanceux d'une traversée transatlantique vers les États-Unis ou le Mexique.





SPLENDIDE
HOTEL





CONVENTION D'ARMISTICE FRANCO-ALLEMANDE
du 22 Juin 1940
(Traduction française du texte allemand)
-:-:-:-:-
M. le Colonel-Général KETTEL, Chef du Haut Commandement allemand
mandaté par le Führer du Reich allemand et Commandant Suprême des
Forces armées allemandes,
d'une part;

et
M. le Général d'armée HUNTZIGER,
M. Léon NOËL, Ambassadeur de France,
M. le Vice-Amiral LÉLUC,
M. le Général de Corps d'Armée PARISOT,
M. le Général de l'Air BERGERET,
plénipotentiaires du Gouvernement Français munis de pouvoirs r
liers,
d'autre part,

sont convenus de la Convention d'Armistice suivante :
I - Le Gouvernement Français ordonne la cessation des host
contre le Reich Allemand, sur le territoire français ainsi qu
les possessions, colonies, protectorats et territoires sous
et sur les mers. Il ordonne que les troupes françaises déjà
clées par les troupes allemandes déposent immédiatement les

II - En vue de sauvegarder les intérêts du Reich Allemand
territoire français situé au nord et à l'ouest de la ligne
sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemand
la mesure où les régions du territoire occupé ne se trouvent
encore à pouvoir des troupes allemandes leur occupation s
tue immédiatement après la conclusion de la présente conv

3 - Dans les régions occupées de la France, le Reich A
ce tous les droits de la puissance occupante. Le Gouvern
se engage à faciliter par tous les moyens les régleme
gais s'engage à l'exercice de ces droits et à la mise en exé
gation à l'administration française. Le Gouvernem
occupé à se conformer aux ré
mandes et à collaborer avec

2

LA LISTE DE VARIAN FRY SAUVER LES « ENNEMIS DU REICH »

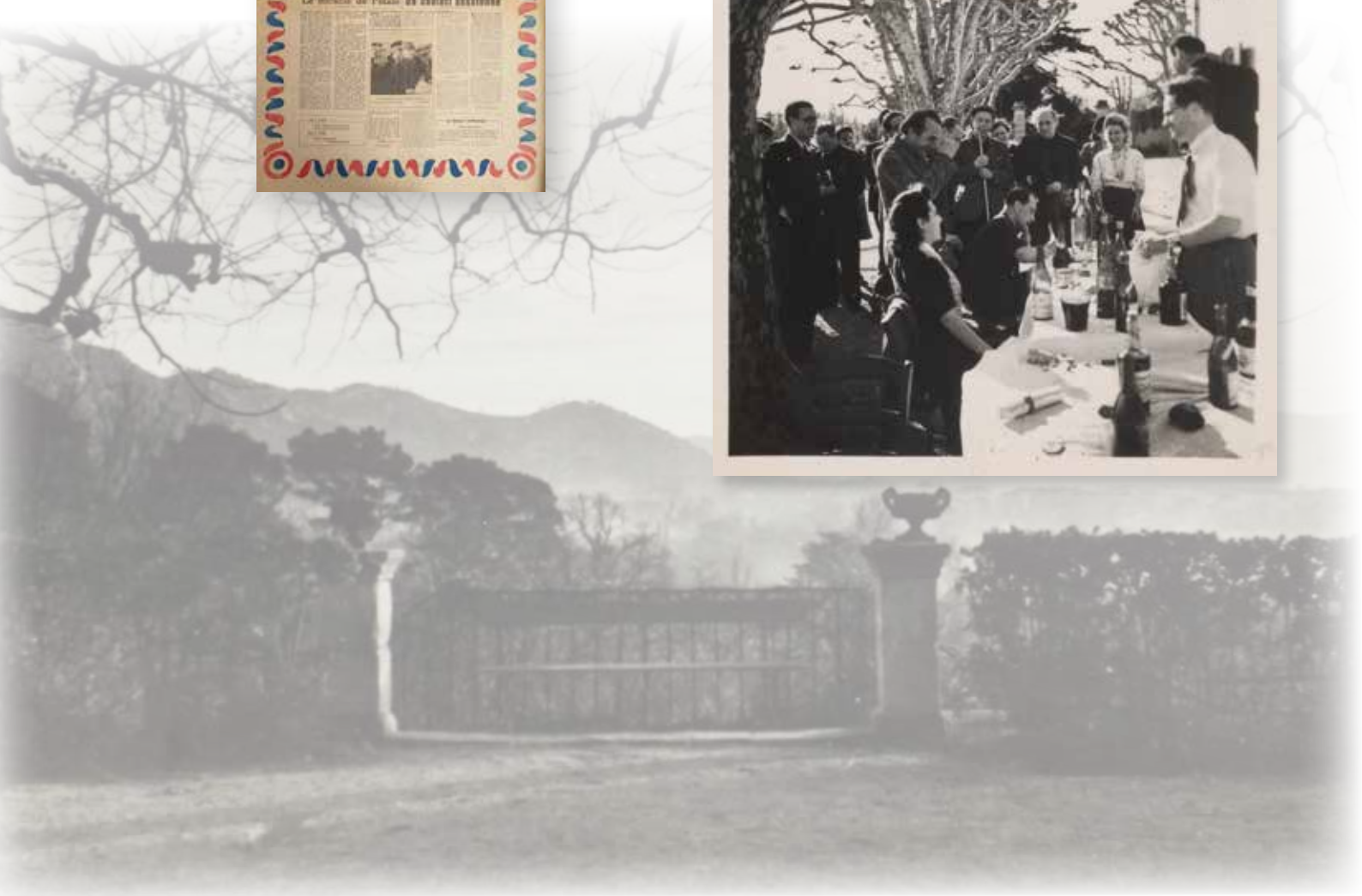
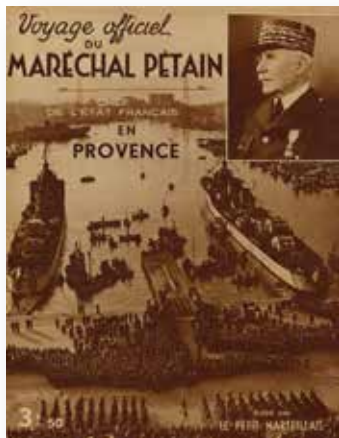
Le 16 août 1940, le Centre Américain de Secours s'installe à l'hôtel Splendide au 31 du boulevard d'Athènes à Marseille, dans la chambre qu'occupe Varian Fry. Dès les premiers jours, les réfugiés affluent car la nouvelle de la création du comité d'assistance se répand comme une trainée de poudre.

Au cours des mois d'août et septembre 1940, un nombre élevé de visas sont accordés. Il est en effet possible de franchir la frontière espagnole et de rejoindre Lisbonne.

En septembre 1940, le bureau improvisé à l'hôtel Splendide ne suffit plus pour faire face à l'afflux des demandeurs. Varian Fry déplace les activités du CAS dans un petit trois pièces, au 60 de la rue Grignan. Là, une équipe d'assistants est constituée pour tenter de canaliser le flot des candidats à l'exil et pour mener les nombreux entretiens préalables au départ.

À partir du mois d'octobre 1940, le CAS se structure, se dote d'un comité de patronage et développe son action humanitaire.

Le 1^{er} janvier 1941, ses bureaux déménagent dans quatre grandes pièces situées au 18, boulevard Garibaldi.



3

LA VILLA AIR-BEL UNE COMMUNAUTÉ D'ARTISTES DANS LA GUERRE

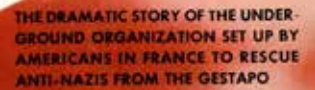
La villa Air-Bel se situe dans la proche banlieue de Marseille. Une bastide qui, entre octobre 1940 et novembre 1941, abrite une communauté artistique, symbole d'une opposition au totalitarisme par l'art et la culture.

Sous la houlette d'André Breton, les artistes et les écrivains surréalistes organisent, le plus souvent le dimanche, des fêtes et des jeux collectifs. Le Surréalisme, courant révolutionnaire né de la Première Guerre mondiale, oppose le rêve, la poésie et l'inconscient au rationalisme de la société.

Ce nouvel élan porte aux nues l'amour, l'amitié et la liberté. Les surréalistes déploient à loisir les théories freudiennes, selon lesquelles l'inconscient est une force dynamique. Le Surréalisme trouve son inspiration dans diverses expériences : rêves, visions, hypnoses, écritures automatiques mais également dans le partage de créations collectives et ludiques.

La période d'intense créativité à la villa Air-Bel défie par son irrévérence les valeurs imposées par le nazisme et le régime de Vichy, et s'inscrit dans une forme d'insoumission : la résistance par l'art et pour l'art.





VARIAN FRY



4

L'EXIL AUX ÉTATS-UNIS NEW YORK ET LOS ANGELES

Lorsqu'il rentre à New York à la fin d'octobre 1941, Varian Fry n'est pas accueilli en héros. Ses critiques envers la politique américaine d'accueil des réfugiés, lui valent d'être marginalisé.

Dès décembre 1942, Varian Fry tente d'alerter l'opinion publique sur le sort des Juifs en Europe. Il publie dans les colonnes de *The New Republic* un article intitulé "Le Massacre des Juifs".

En 1945, Varian Fry publie son témoignage sur son expérience marseillaise : *Surrender on Demand*.

Sur la côte Est des États-Unis, les réfugiés, artistes, écrivains, intellectuels ou anonymes trouvent à New York un port d'attache, loin des rafles. Cette étape marque un nouveau départ, mais tous portent en eux l'empreinte de l'exil et la nostalgie du vieux continent.

Sur la côte Ouest, Los Angeles devient également un lieu de refuge. Des figures majeures de la culture européenne, musiciens, philosophes, cinéastes, fuyant le nazisme et l'antisémitisme, s'y installent.

L'exil européen enrichit profondément la culture américaine, apportant un souffle nouveau aux arts visuels, à la littérature et au cinéma.



BIOGRAPHIE DE VARIAN FRY



1907 15 octobre
Naissance de Varian Mackey Fry à New York

1927 Étudie l'histoire et les relations internationales à l'Université Harvard à Cambridge, Massachusetts

1935 Devenu journaliste, en reportage à Berlin, il est témoin d'un pogrom, qui le convainc de s'engager contre le nazisme

1938 Il adhère à l'*American Friends of German Freedom*, dont l'objectif est d'aider les artistes, écrivains et politiques menacés par les nazis

1940 25 juin
Il participe au banquet à l'hôtel Commodore (New York) organisé par *American Friends of German Freedom*.
Création de l'*Emergency Rescue Committee* (ERC), soutenu par Eleanor Roosevelt

Juin-juillet
L'ERC décide d'envoyer Varian Fry en France pour mettre en place l'assistance aux réfugiés en danger dans la zone non occupée

14 août
Il arrive à Marseille et s'installe à l'hôtel Splendide.
Il s'entoure de collaborateurs parmi lesquels Albert Hirschmann, Lena Fishman, Miriam Davenport ou Mary Jayne Gold

16 août
Arrivée des premiers réfugiés à l'hôtel Splendide

Vers le 26 août
Enquête de la police à l'hôtel Splendide sur l'afflux de réfugiés

- 1940** **Octobre**
Recherchant un lieu excentré pour héberger les réfugiés, les collaborateurs de Fry louent la Villa Air-Bel, bientôt rebaptisée par ses locataires « Le Château Espère-visa »
- 5 octobre**
Création du Centre américain de secours (CAS), soutenu par le vice-consul des États-Unis, Hiram Bingham
- 20 octobre**
Recrutement de Daniel Bénédict, qui deviendra le bras droit de Varian Fry
- Novembre**
Varian Fry se rend à Vichy et visite pour la première fois les camps d'internement situés en zone sud (Argelès, Gurs, Les Milles, Le Vernet, Rieucros, Saint-Cyprien)
- 3-4 décembre**
À l'occasion de la visite du Maréchal Pétain à Marseille, Varian Fry, ses collaborateurs et ses protégés sont arrêtés et détenus à bord du paquebot-prison *Le Sinaïa*
- 1941** **1^{er} janvier**
Le département d'État des États-Unis ordonne au Consulat général de Marseille de ne pas renouveler le passeport de Varian Fry à la date d'expiration
- 29 août**
Varian Fry est arrêté au nouveau siège du CAS, 18 boulevard de Garibaldi à Marseille. Il est expulsé quelques jours plus tard vers la frontière espagnole
- Fin octobre (ou novembre)**
De retour à New York, il tient une conférence sur la situation des réfugiés en France (et critique la politique du département d'État). Considéré avec méfiance, il est écarté de l'ERC
- 1945** Publication de ses souvenirs, *Surrender on Demand*, aux éditions Random House. Il y relate son action à Marseille
- 1963** Il est décoré de la médaille de l'*International Rescue Committee* à New York, en hommage à ses actions « *in the service of freedom* »
- Années 1960** Il voyage en France où il rencontre des artistes qu'il a contribué à sauver, parmi lesquels André Breton, Marc Chagall, Max Ernst
- 1967** **12 avril**
Il est nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur
- 13 septembre**
Mort de Varian Fry à l'âge de 59 ans
- 1968** Publication à titre posthume de ses mémoires sous le titre *Assignment Rescue*
- 1991** Varian Fry est décoré à titre posthume de la médaille Eisenhower de la Libération
- 1996** **5 février**
Varian Fry est le premier Américain honoré comme « Juste parmi les Nations ».
- 1998** **1^{er} janvier**
Varian Fry reçoit la citoyenneté d'honneur de l'État d'Israël, accordée à un certain nombre de « Justes »
- 2000** À l'initiative de Samuel V. Brock, Consul Général des États-Unis à Marseille (1999-2002), la place située face au Consulat est renommée place Varian Fry.

À PROPOS DU MÉMORIAL DE CAEN



Voulu par Jean-Marie Girault, Maire de Caen pendant 30 ans et témoin précieux des événements du 6 juin 1944, le Mémorial de Caen, depuis son ouverture en 1988, n'a cessé de s'agrandir et de se développer.

Construire le continuum historique des "Mémoires de guerres" et offrir une vision globale du XX^e siècle, telle est l'ambition chaque jour renouvelée. Guerres mondiales, musée global : ainsi pourrait être caractérisé le projet scientifique du Mémorial.

S'écarter d'une périodisation européenne et être capable de procéder à l'interconnexion des temps historiques mondiaux pour offrir une compréhension des enchevêtrements des événements : voilà le musée global que souhaite être le Mémorial de Caen.

Loin de rendre l'histoire compliquée, cette approche permet à chacun de se l'approprier, car l'élément de médiation reste l'objet par lequel le visiteur rentre dans le temps historique.

Le Mémorial reçoit plus de 500 000 visiteurs par an, dont plus de 100 000 scolaires qui bénéficient des pratiques pédagogiques des plus innovantes, d'ateliers de formation et rencontres.

Le Mémorial est géré par un modèle économique unique de type entrepreneurial. Son indépendance financière et son agilité lui permettent de nouer des partenariats européens et internationaux et d'être dans une dynamique de croissance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Mémorial de Caen

Esplanade Général Eisenhower
14050 Caen

www.memorial-caen.fr

DATES ET HORAIRES

Exposition du 18 juin 2025 au 4 janvier 2026

- de juin à septembre : 9h – 19h
- d'octobre à janvier : 9h30 – 18h
(fermé les mercredis de novembre et décembre, sauf les 24 et 31 décembre,
fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

TARIFS

Exposition seule

- Plein tarif : 7 € | Tarif réduit : 5 € | Pass Famille : 15 €

Mémorial de Caen + Exposition

- Plein tarif : 25,80 € | Tarif réduit : 23,50 € | Pass Famille : 68 €

CONTACT PRESSE

Audrey BRISSON
presse@memorial-caen.fr

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

p. 2-3 : © Archives Nationales (France) ; © Deutsche Nationalbibliothek / © Estate of Soma Morgenstern / © Estate of Iwan Heilbut ; © Collections Le Mémorial de Caen ; © United States Holocaust Memorial Museum / © Dyno Lowenstein / © Andre Gomes ; © Archives de Marseille / © Gabriel Olive / © Anonyme ; © Columbia University / © Rare Book and Manuscript Library ■ p. 6 : © IHEDN ■ p. 10-11 : © United States Holocaust Memorial Museum / courtesy of : © Annette Fry / © Hiram Bingham ; © Collections Le Mémorial de Caen ■ p. 12-13 : © Collections Le Mémorial de Caen ; © Columbia University / © Rare Book and Manuscript Library ; © United States Holocaust Memorial Museum / courtesy of : © Daniel Bénédict ; Archives départementales de l'Allier ■ p. 14-15 : © Collections Le Mémorial de Caen ; © United States Holocaust Memorial Museum / © Dyno Lowenstein ; © Columbia University / © Rare Book and Manuscript Library ■ p. 16-17 : © Columbia University / © Rare Book and Manuscript Library ; © Collections Le Mémorial de Caen : © United States Holocaust Memorial Museum / courtesy of : © Annette Fry / © Cynthia Jaffee McCabe ; © Collections Le Mémorial de Caen ■ p. 18 : © United States Holocaust Memorial Museum / courtesy of : © Annette Fry ■ p. 20 : © Le Mémorial de Caen

www.memorial-caen.fr

